

Recensement cantonal des sites construits
d'importance régionale et locale

Kantonsverzeichnis der Ortsbilder
regionaler und lokaler Bedeutung



Commune de Montagny
District de la Broye

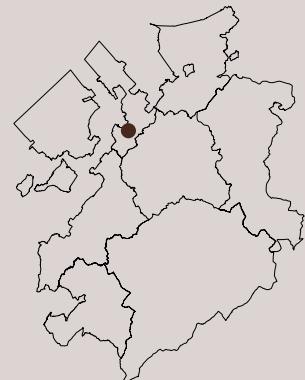
SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE



Le village-rue agricole de Montagny-la-Ville s'est développé en Y sur le flanc nord du vallon très encaissé de l'Arbogne (site d'importance nationale). Si sa situation sur un pli de terrain lui confère un bel effet de silhouette depuis la plaine au nord, ses environnements ont fait l'objet, depuis les années 1990, d'importantes colonisations résidentielles qui perturbent la lisibilité du site, notamment dans la partie supérieure du tissu historique, au nord-est.

Ses qualités spatiales, certaines, sont dues à l'homogénéité de l'entité principale, composée essentiellement de demeures baroques avec leurs dépendances. L'insertion très pure du bâti dans la topographie est, par ailleurs, réhaussée par de remarquables aménagements extérieurs – portails, murets, esplanades, arbres – qu'il convient de sauvegarder. À l'ouest, l'extrémité de la crête est ponctuée par une cellule légèrement détachée, englobant un ancien domaine patricien très transformé. À l'opposé, la portion supérieure de l'agglomération, formant les deux branches du Y, est plus hétéroclite. On y trouve des fermes très remaniées, des habitations unifamiliales, des ruraux réaffectés, quelques blocs locatifs et des annexes utilitaires.

Les hautes qualités historico-architecturales de Montagny-la-Ville résident essentiellement dans son intéressant catalogue d'architecture baroque, dont plusieurs ouvrages de Charles de Castella (1737-1823), enfants du pays, militaire de carrière et l'un des plus importants architectes de son époque en Suisse. Ce corpus architectural, bien entretenu, justifierait à lui seul l'évaluation de Montagny-la-Ville comme site construit d'importance régionale.



Statistiques

Localité de Montagny-la-Ville
Bâtiments: 504
Bâtiments protégés: 26

Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



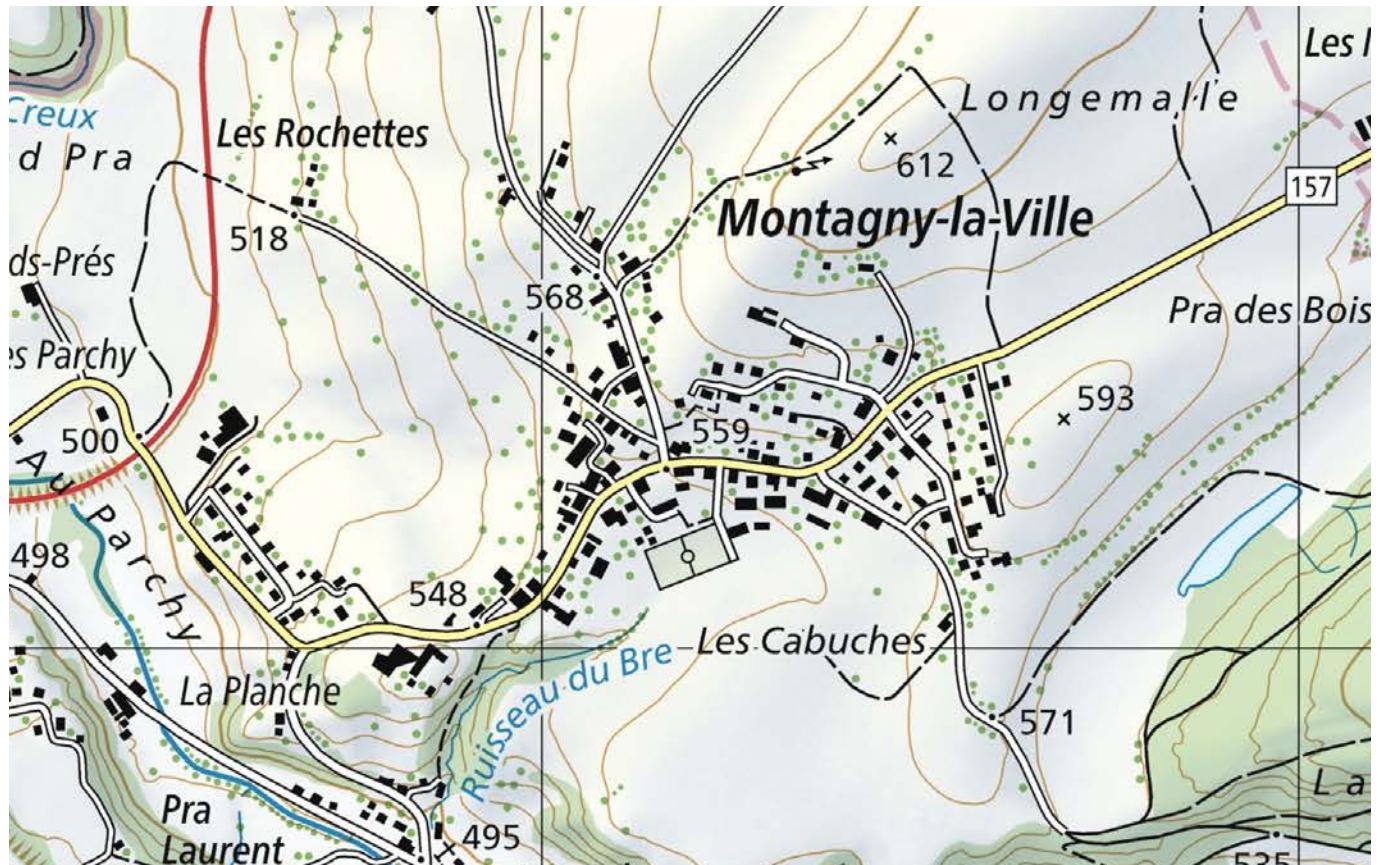
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



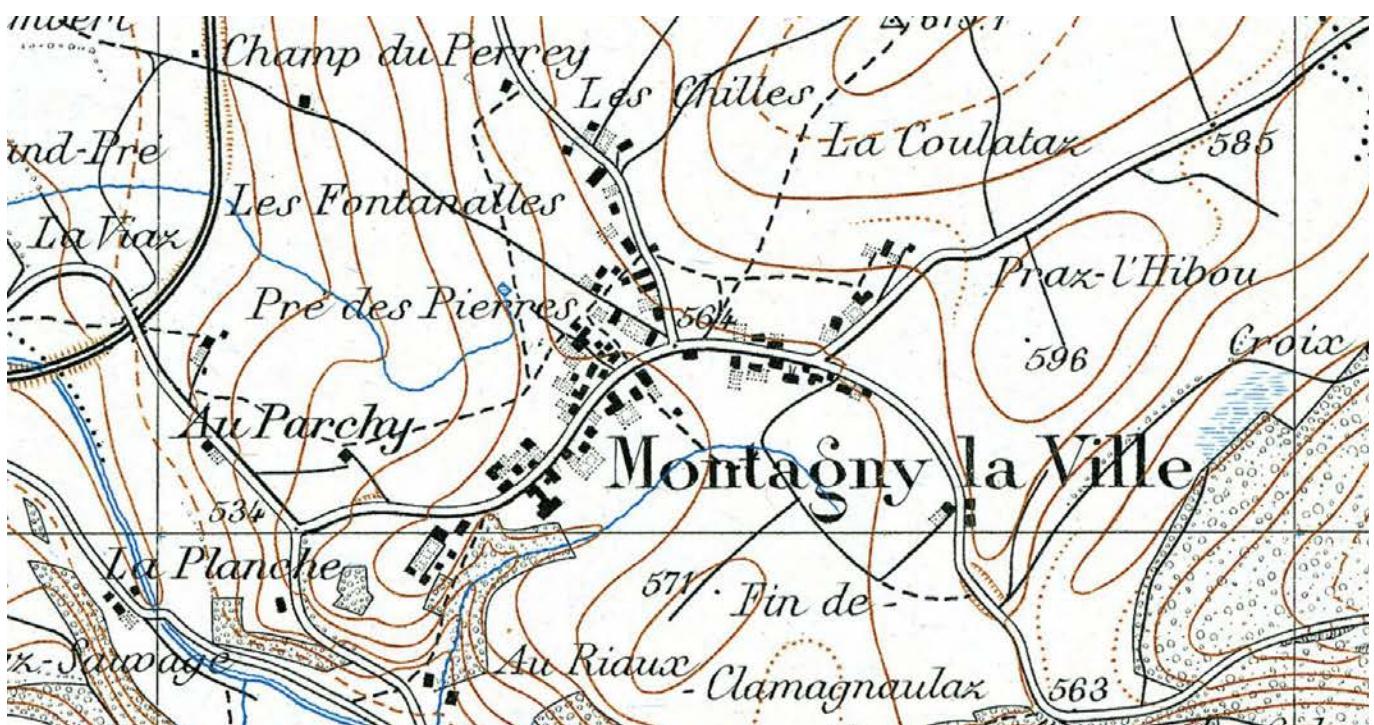
Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

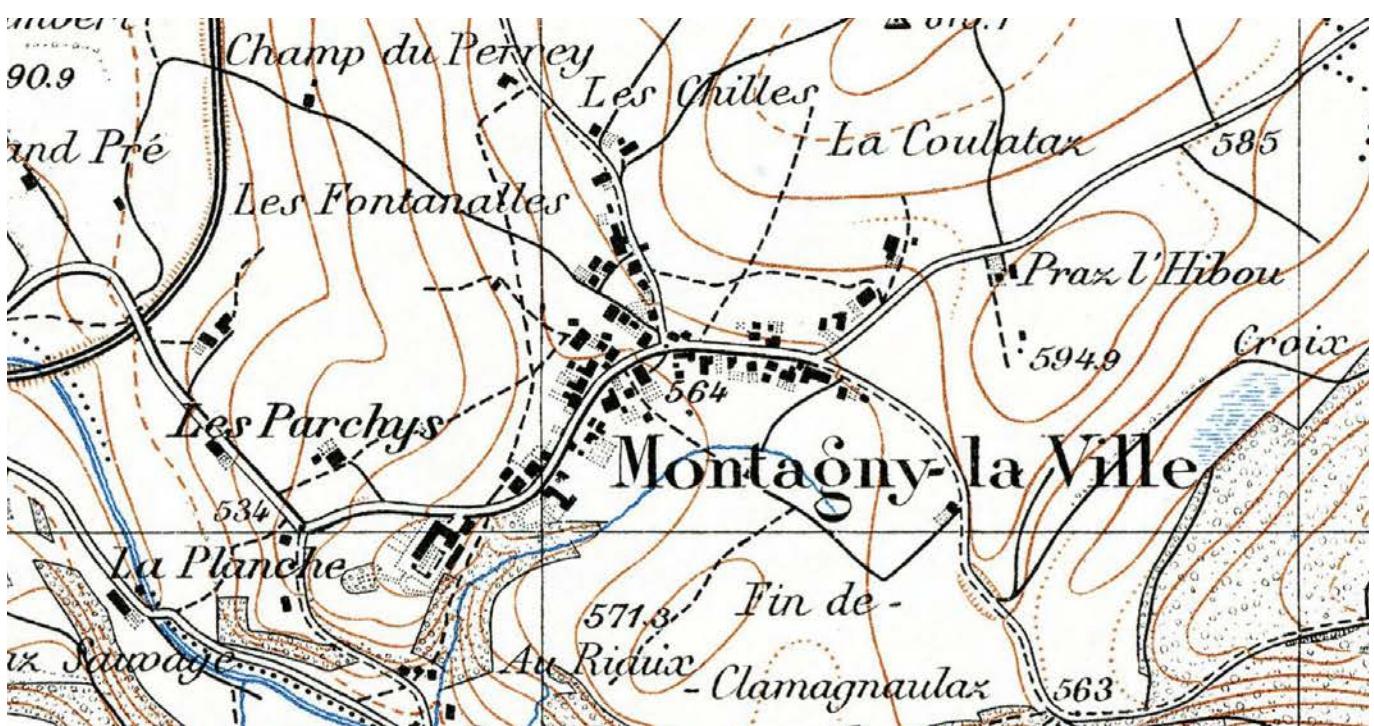


Évolution du site

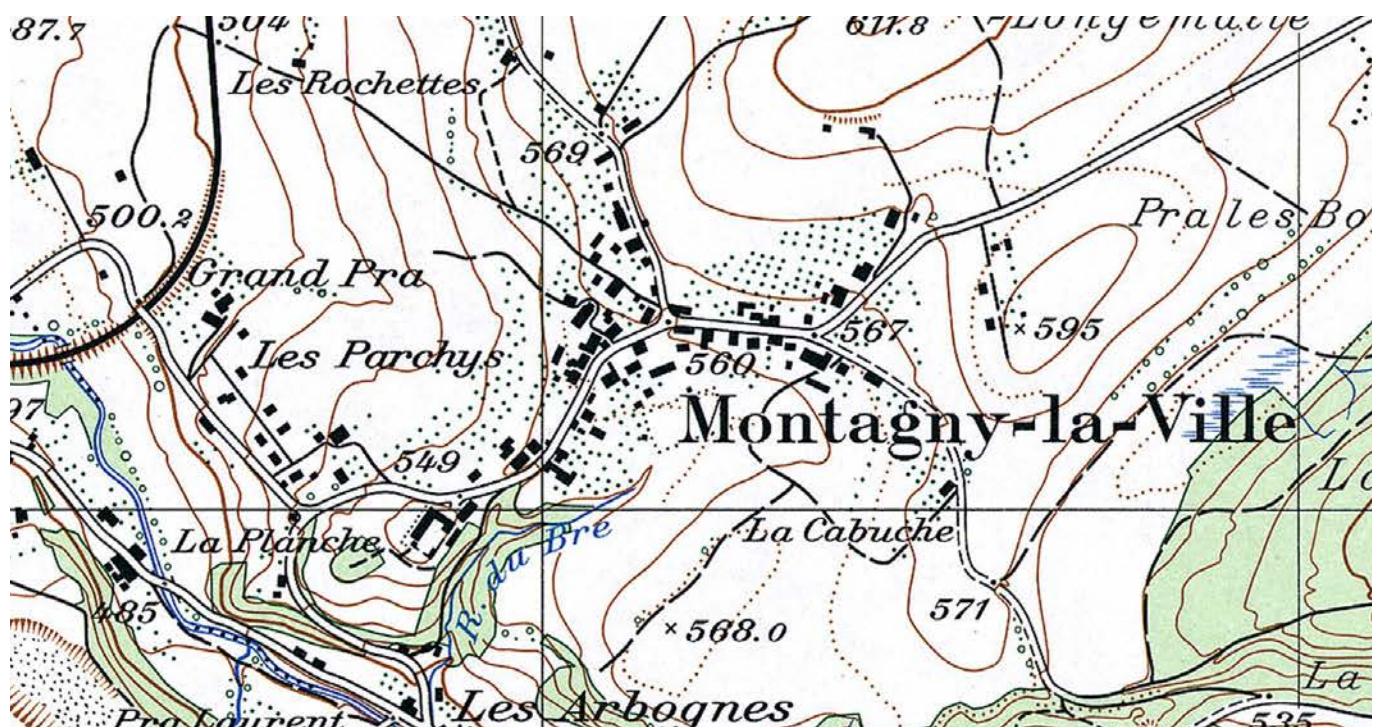
1900



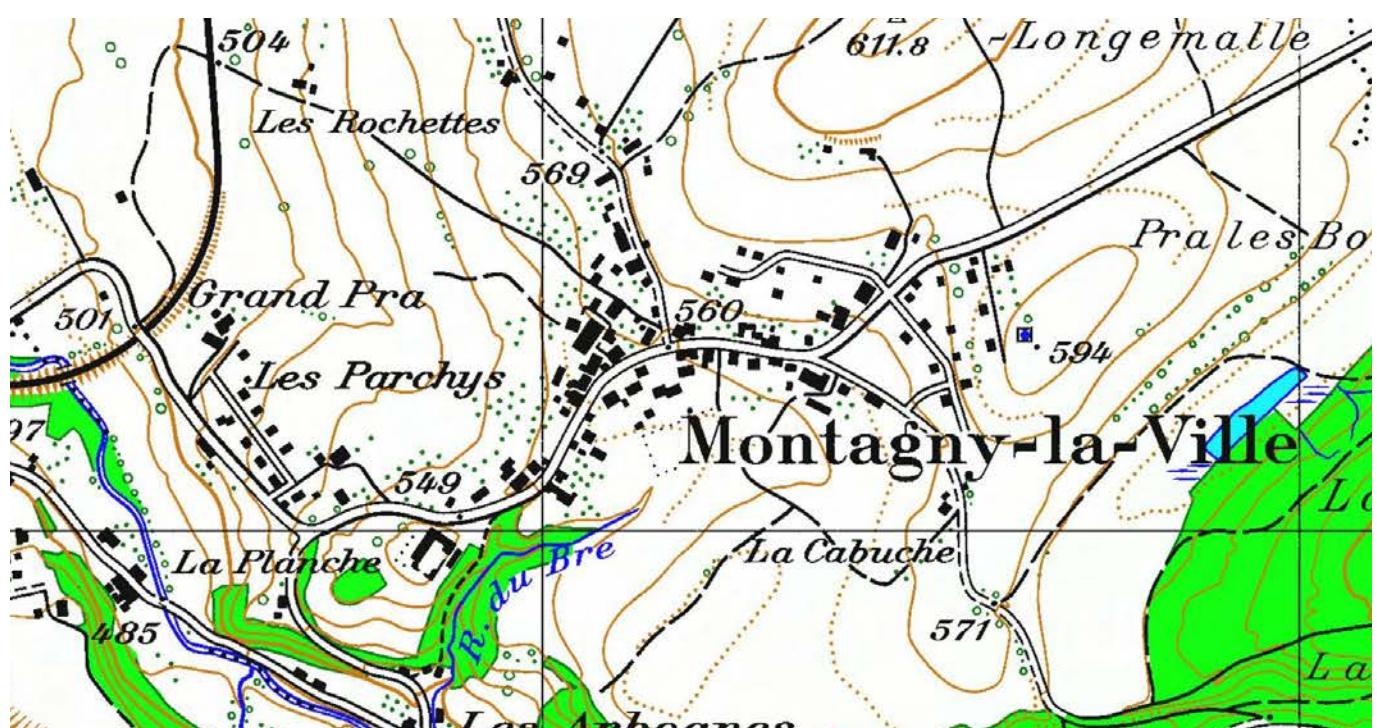
1945



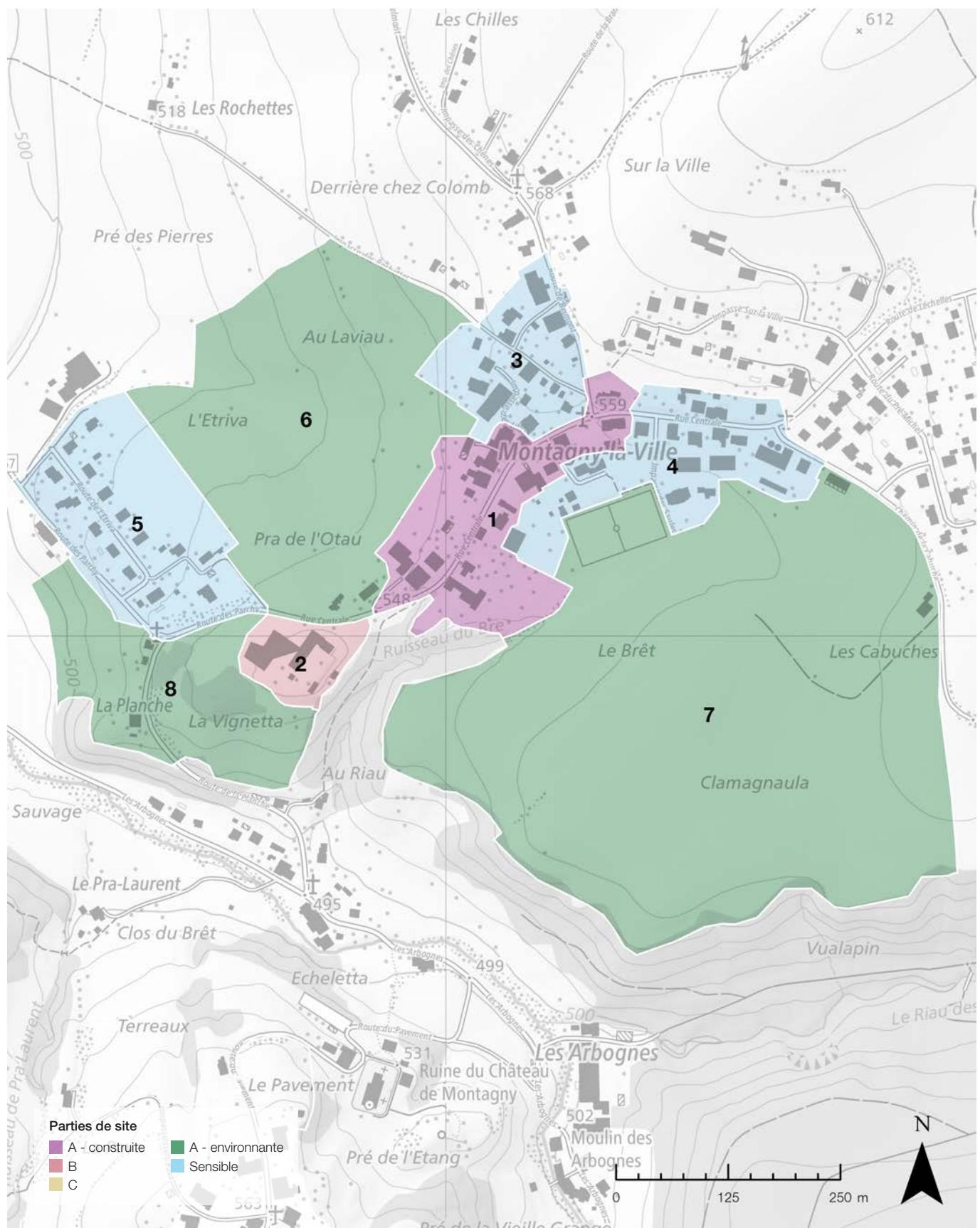
1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique. Agglomération agricole à structure linéaire; fermes en construction mixte, habitations et manoirs, 16^e-19^e siècles, situés de part et d'autre de la rue principale du village en un bel alignement de gouttereaux, tantôt compact (à l'est), tantôt lâche (à l'ouest).



Recommendations: les façades des différents édifices, qui ponctuent la rue principale de l'agglomération, contribuent fortement aux qualités du site en structurant ce dernier, mais sont particulièrement vulnérables. Il convient d'en tenir compte lors d'éventuelles rénovations, en respectant la substance préexistante et en préservant au mieux la matérialité des lieux. De même, la répartition assez lâche du bâti par endroits et l'omniprésence d'éléments végétaux apportent de réelles qualités spatiales au site et doivent donc être conservées.

2 Les Fauvettes. Ancien domaine patricien, légèrement détaché de la composante principale, situé en contrebas de celle-ci; tissu fortement transformé et essentiellement constitué d'un établissement médico-social.



Recommendations: la substance historique devrait être traitée ici avec le plus grand soin et restaurée dans les règles de l'art.

3 Village - nord. Branche du village au nord de l'agglomération, fermes en maçonnerie aux volumes importants, 19^e siècle, et habitations, 20^e et 21^e siècles.



Recommendations: les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal, non seulement les perspectives sur celui-ci, mais également les vues depuis ce dernier.

4 Village - est. Agglomération agricole à structure linéaire, dans le prolongement est du noyau historique, fermes et habitations, 19^e et 20^e siècles, situées de part et d'autre de la rue principale du village, et le long des voies secondaires, perpendiculaires à cette dernière, au nord.



Recommendations: les façades des différents édifices, de même que l'omniprésence d'éléments végétaux et de talus boisés apportent de réelles qualités spatiales au site et se doivent donc d'être conservées en conséquence,

en respectant la substance préexistante et en préservant au mieux la matérialité des lieux. On privilégiera des entrées de garages souterrains discrètes et dûment dimensionnées. On évitera absolument les jardins de pierre ainsi que les talus minéraux.

5 Route de l'Etriva. Extension résidentielle, dès les années 1970, à l'extrême ouest de l'agglomération.



Recommendations: la position très excentrée de ce quartier, en contrebas de la composante principale, ainsi que l'abondance d'éléments végétaux à proximité des villas rendent tout à fait possible de futurs développements, puisque imperceptibles depuis le village historique.

6 Terres agricoles. Champs et verger, détachant le bâti à l'ouest.



Recommendations: Montagny-la-Ville entretient un lien intime avec son environnement agricole. Celui-ci constitue un écrin paysager, qui rehausse le tissu bâti historique et dégage sa silhouette. On veillera à conserver ces espaces inhérents à un village agricole.

7 Le Brêt. Vaste étendue de terres cultivées, formant une légère cuvette, situées au sud de l'agglomération.



Recommendations: ces terrains agricoles participent de manière intrinsèque aux qualités du site en lui offrant de belles échappées sur l'environnement. Cet espace borde la partie nord de la cellule principale. Si cette zone devait être bâtie, les nouvelles implantations devraient prendre en compte les dégagements sur le paysage et rester peu perceptibles depuis la route principale.

8 Terres agricoles. Coteau abrupt avec champs parcourus de rangées d'arbres, qui font la démarcation entre le quartier des Fauvettes et l'extension résidentielle, à l'extrême ouest de l'agglomération.



Recommendations: cet environnement agricole dégage la silhouette du village historique à l'ouest, en détachant le quartier des Fauvettes de l'extension résidentielle. De plus, il offre également une belle échappée sur l'environnement alentour. Par conséquent, il conviendrait de conserver cet espace libre, qui participe aux qualités du site.

Éléments structurants du site



3.1 Grenier



1.6 Alignement de façades



1.7 Auberge de l'Union



1.5 Fruiterie





1.4 Maison paysanne



1.3 Maison



1.2 Manoir von der Weid



1.1 Manoir Zimmermann

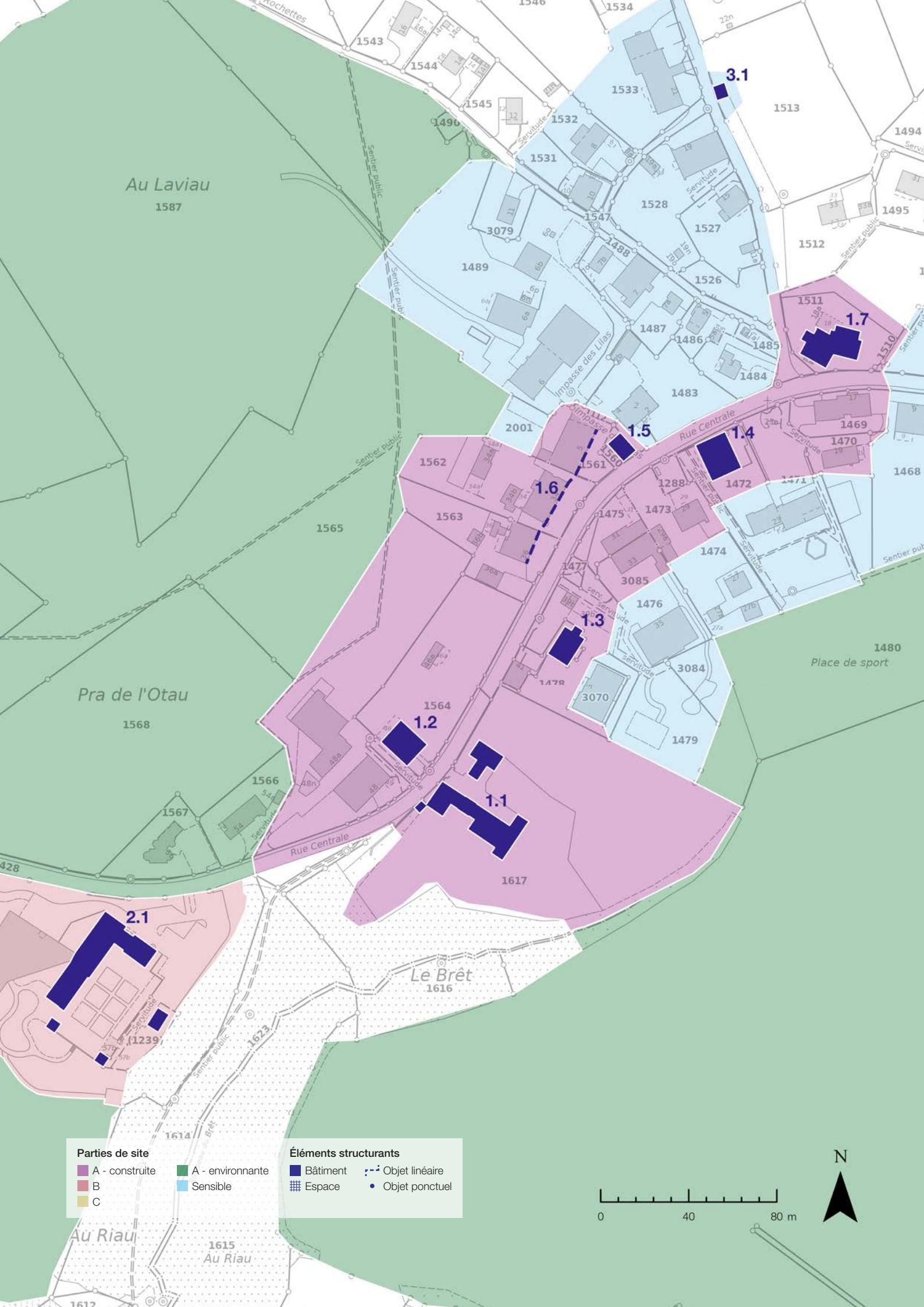


2.1 Ancien domaine Castella

Éléments structurants du site

- 1.1 Manoir Zimmermann**, daté 1585, pour Pierre Zimmermann, propriété de la famille de Gottrau de 1844 à 1953 ; transformations, 1768 et 1808, par et pour Charles de Castella avec création du corps de logis central; atelier et bûcher, 1850. Ensemble regroupant un corps de logis, relié par une aile étroite au four et à la ferme du domaine, ainsi qu'un atelier et un bûcher. De l'autre côté de la cour, chapelle Saint-Pierre, datée 1608, et logement du concierge. En seuil de localité au sud.
- 1.2 Manoir von der Weid**, vers 1760, pour Antoine-Nicolas-Denis von der Weid, ancien bailli de Vuippens, par Charles de Castella. Quadrilatère à trois niveaux et cinq axes de fenêtres par côté, sous comble en pavillon retroussé, doté de lucarnes. En seuil de localité au sud, le long de la route principale, juste en face du manoir dit Zimmermann.
- 1.3 Maison**, vers 1769, pour le curial Pierre-Joseph Bielmann, par Charles de Castella ; transformations, années 2020. Construction à deux niveaux, sous comble à la Mansart. Position centrale, au coeur du noyau historique, entre cour et jardin, à proximité de deux manoirs (Zimmermann et von der Weid).
- 1.4 Maison paysanne**, 19^e siècle ; logis de ferme réhabilité en école, 1896. Construction en maçonnerie, à deux niveaux, sous toiture à demi-croupes. Aux abords directs de la route principale, au coeur du noyau historique.
- 1.5 Fruiterie**, 1826. Construction en maçonnerie, avec rez-de-chaussée surélevé sur cave à fromage, et comble à quatre pans retroussés. Réaffectée en habitation. Implantation perpendiculaire à la rue.

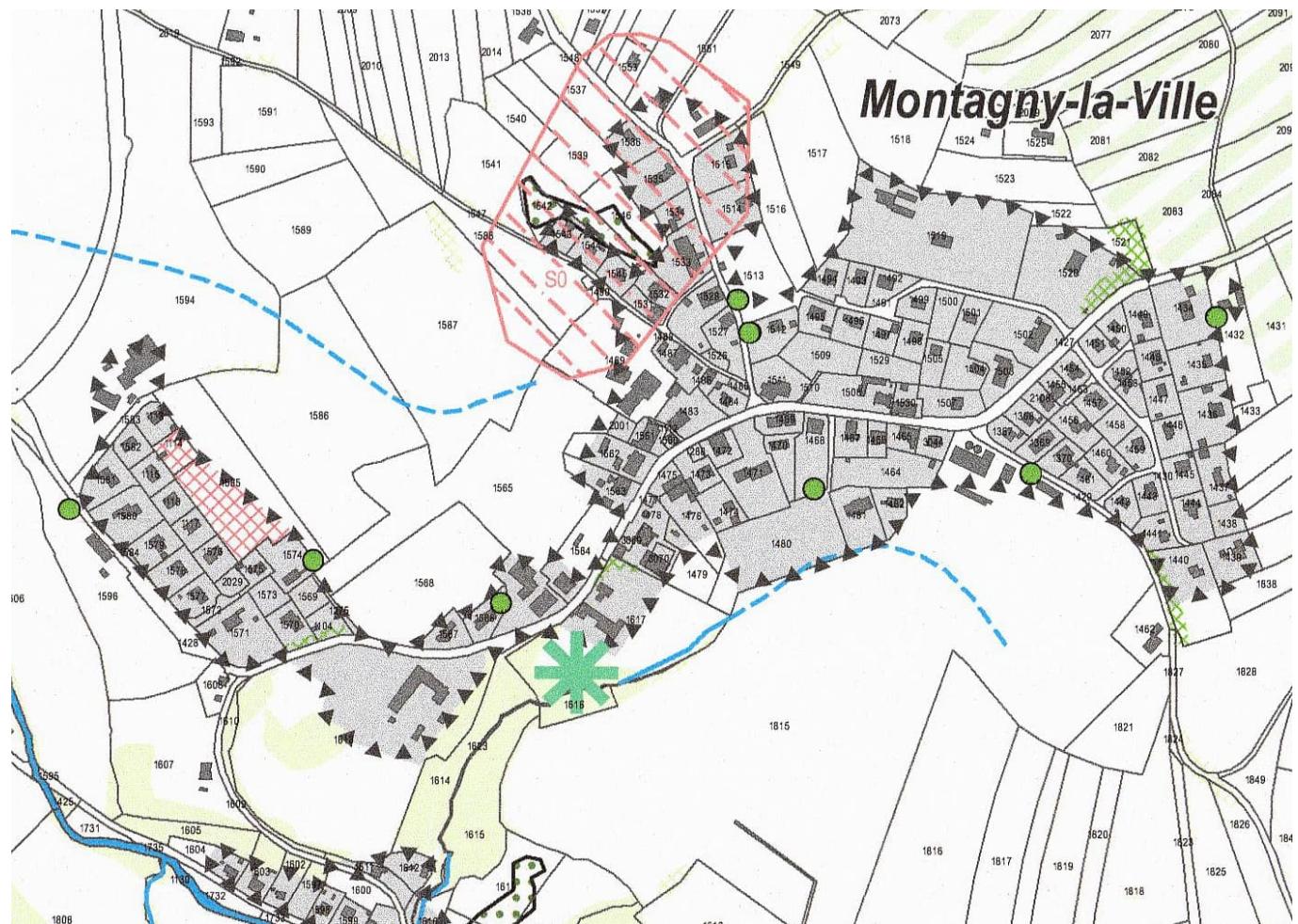
- 1.6 Alignement de façades**, précédées d'avant-cours, qui définissent avec force l'espace-rue; gouttereaux de fermes broyardes, 17^e et 19^e siècles essentiellement, reconstruites partiellement, voire totalement après un incendie, 1854.
- 1.7 Auberge de l'Union**, 1841-1842 ; adjonction d'un second bâtiment à l'angle nord-est, 1^e moitié 20^e siècle ; adjonctions d'annexes à l'arrière, 1954-1966 et 1975-1981 environ. Construction à deux niveaux et cinq axes, sous toiture à quatre pans et coyau. Position centrale, à proximité de la route principale, dont elle marque le contour, au coeur du noyau historique et de l'agglomération.
- 2.1 Ancien domaine Castella**, vers 1788, par Charles de Castella ; multiples agrandissements et transformations, durant tout le 20^e siècle. Ensemble comprenant le manoir initial, à deux niveaux et comble à quatre pans, le grenier-four, début 18^e siècle (?), et annexes modernes, dont la chapelle du Sacré-Cœur, dans l'aile sud-ouest. Ancien orphelinat/pensionnat pour filles, 1903-1991, comprenant l'une des premières écoles ménagères du canton, 1905, aujourd'hui établissement médico-social. À l'extrémité ouest du village, en contre-bas de celui-ci.
- 3.1 Grenier**, daté 1736, propriété de la famille Rosset de 1818 (au moins) à 1952. Tour en maçonnerie sous comble à quatre pans. Position marquante en seuil nord d'agglomération.



Aménagement du territoire

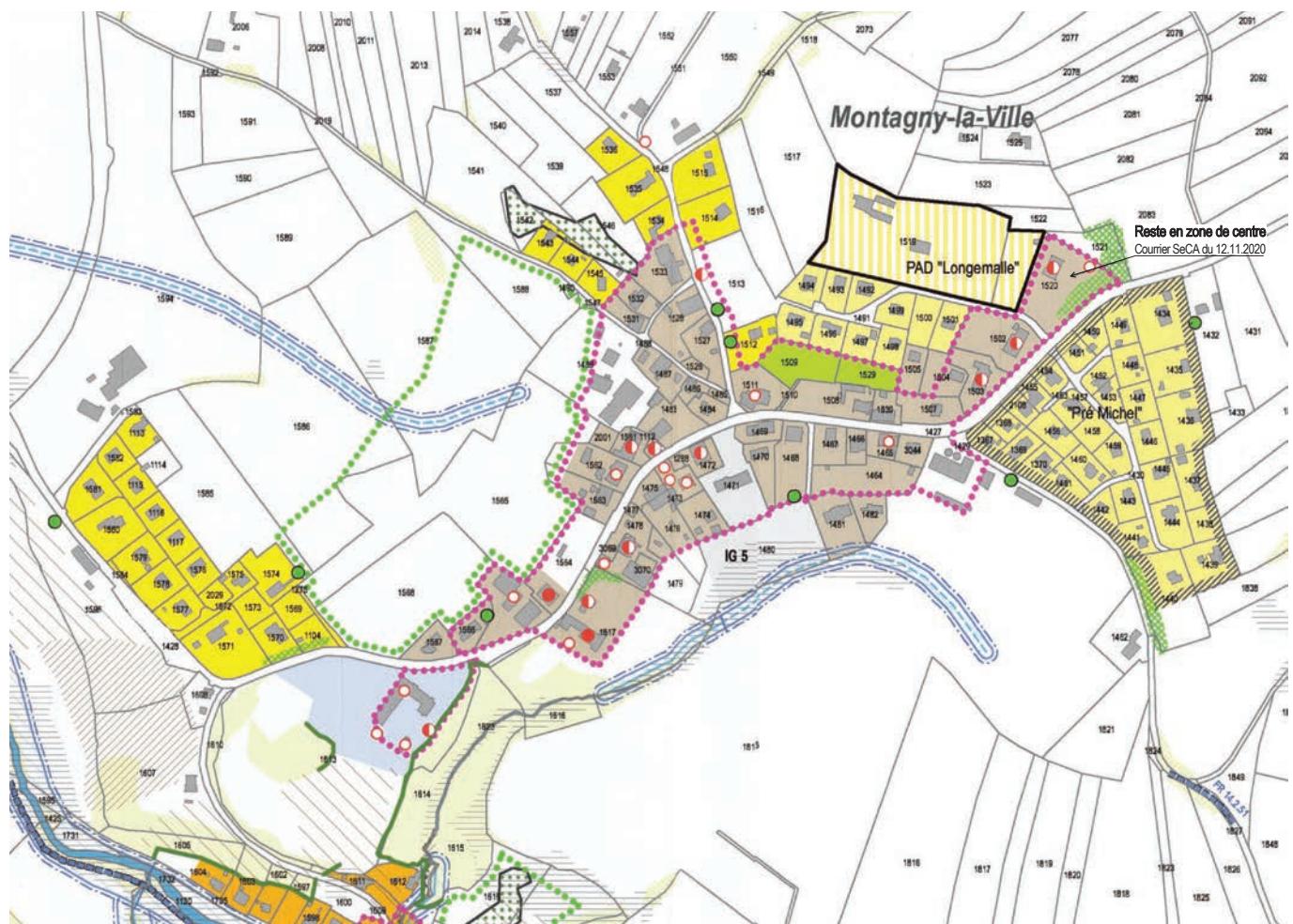
Plan directeur communal

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



Plan d'affectation des zones

Le périmètre de protection du site construit est actuellement trop étendu. Il se superpose à une partie de site construit, qui contient de la substance et des qualités spatiales, ainsi qu'à une partie de site sensible. Or, les enjeux dans ces deux parties de site ne sont pas les mêmes.



Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC

Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL

Frédéric Arnaud

Rédaction

Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme

Ilse Bahnsen

Photographies

Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG

Service des biens culturels SBC

Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte

© Swisstopo, État de Fribourg

Impression

Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC

Amt für Kulturgüter KGA